

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash & Wax Kit

Date de révision:

Code du produit: G210256

Page 1 de 1

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash & Wax G210256

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Shampooing de lavage pour véhicules

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTS Multi Technology Services GmbH	
Rue:	Flughofstrasse 52	
Lieu:	CH-8152 Glattbrugg	
Téléphone:	+41 43 211 63 11	Telefax: +41 43 211 63 10
e-mail:	support@oberflaechen.com	
Internet:	www.oberflaechen.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

Ce produit est constitué de plusieurs sous-unités. Sur cette page, vous trouverez une compilation des unités qui nécessitent une fiche de données de sécurité. Vous pouvez attribuer ces fiches de données de sécurité en utilisant les numéros de document suivants :

G2108 Meguiar's Hybrid Ceramic SiO2 Boost

G2107 Meguiar's Hybrid Ceramic Wash

INFORMATION SUR LE TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Des informations sur le transport sont disponibles dans les fiches de données de sécurité des sous-unités.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Shampooing de lavage pour véhicules

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTS Multi Technology Services GmbH	
Rue:	Flughofstrasse 52	
Lieu:	CH-8152 Glattbrugg	
Téléphone:	+41 43 211 63 11	Téléfax: +41 43 211 63 10
e-mail:	support@oberflaechen.com	
Internet:	www.oberflaechen.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2

Danger par aspiration: Asp. Tox. 1

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

La méthode de calcul basée sur les ingrédients a été utilisée pour classer les dangers pour la santé et l'environnement de ce matériau, sauf lorsque des données d'essai sont disponibles ou que la forme physique affecte la classification. La (les) classification(s) basée(s) sur les données d'essai ou la forme physique sont indiquées ci-dessous, le cas échéant.

Pour le texte complet des phrases H utilisées ici, voir la section 16 de cette fiche de données de sécurité.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Mention** Danger**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 2 de 10

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation de recyclage ou d'élimination des déchets agréée.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------	--

Conseils supplémentaires

Il 22% della miscela è costituito da uno o più componenti di tossicità orale acuta sconosciuta.
 Contient 21% de composants présentant un risque inconnu pour l'eau.

2.3. Autres dangers

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: octaméthylcyclotérasiloxane; [D4].
 Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: octaméthylcyclotérasiloxane; [D4].

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
	Hydrocarbons, C12-C16, isoalkanes, cyclics, <2% aromatics			20-40 %
	927-676-8			
	Asp. Tox. 1; H304			
246538-78-3	Hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, <2% aromatics			10-20 %
	920-901-0			
	Skin Irrit. 2, Asp. Tox. 1; H315 H304			
67-63-0	propan-2-ol; alcool isopropylique; isopropanol			10-15 %
	200-661-7	603-117-00-0		
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H225 H319 H336			
556-67-2	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]			<0.1 %
	209-136-7	014-018-00-1		
	Repr. 2, Aquatic Chronic 1; H361f H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
556-67-2	209-136-7	octaméthylcyclotérasiloxane; [D4]	<0.1 %
	M chron.; H410: M=10		

Information supplémentaire

Note : Les entrées dans la colonne "Numéro CE" commençant par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 sont des numéros de liste provisoires attribués par l'ECHA.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 3 de 10

numéros de liste provisoires attribués par l'ECHA sur la base des publications en attente des numéros de liste officiels de la CE de ces substances.

Le texte complet des phrases H utilisées ici se trouve dans la section 16 de cette fiche de données de sécurité.

Pour des informations sur les limites d'exposition, les propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) et très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) des ingrédients, voir les sections 8 et 12. Les propriétés persistantes et très bioaccumulatives (vPvB) des ingrédients se trouvent dans les sections 8 et 12 de cette fiche de données de sécurité. de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Emmenez la personne affectée à l'air frais. Demandez de l'aide médicale si vous vous sentez mal.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Si les signes/symptômes augmentent, consultez un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincez immédiatement et abondamment à l'eau (au moins 15 minutes). Retirez vos lentilles de contact si possible. Continuez à rincer. Chercher immédiatement un avis médical / une assistance médicale.

Après ingestion

Faire boire à la victime autant d'eau que possible. Consultez immédiatement un médecin. Ne pas provoquer de vomissements, sauf autorisation expresse d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.1 Informations sur les propriétés toxicologiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie : utiliser des agents d'extinction pour liquides inflammables tels que des produits chimiques secs ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les conteneurs fermés surchauffés par les effets du feu peuvent exploser en raison de l'augmentation de la pression interne.

5.3. Conseils aux pompiers

L'utilisation de l'eau pour la lutte contre l'incendie peut être inefficace ; cependant, elle doit quand même être utilisée pour refroidir les conteneurs/surfaces sujets au feu afin d'éviter les explosions dues à l'augmentation de la pression interne. Cependant, il doit toujours être utilisé pour refroidir les conteneurs/surfaces sujets au feu afin d'éviter les explosions dues à l'augmentation de la pression interne. Porter une combinaison de protection complète, comprenant un casque, un appareil respiratoire autonome (à pression positive), une veste et un pantalon bien ajustés, des protections pour les bras, la taille et les jambes, un masque facial et une protection pour les parties exposées de la tête. Indossare una tuta protettiva completa, incluso casco, respiratore autonomo (pressione positiva), giacca e pantaloni aderenti, protezione per braccia, vita e gambe, maschera facciale e protezione per le parti esposte della testa.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 4 de 10

Remarques générales

Dégagez la zone. Aérez la pièce. En cas de fuite ou de rejet important dans des locaux fermés, utiliser un système d'aspiration pour extraire ou diluer les vapeurs selon l'état de la technique. Pour des informations sur les dangers physiques et sanitaires, la protection respiratoire, la ventilation par aspiration et l'équipement de protection individuelle, voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas de déversements importants, couvrez les puits de drainage et formez des digues pour éviter la contamination des égouts ou des systèmes d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorbez le produit qui a fui ou qui a été renversé. Set avec un matériau inorganique absorbant. Veuillez noter que l'ajout d'un matériau absorbant n'affecte pas les dangers physiques, les risques sanitaires ou environnementaux. Recueillir les matières déversées/fuites. Placez dans un récipient approuvé par l'ONU et scellez. Absorber les résidus avec de l'eau. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté comme dès que possible, conformément aux réglementations locales / nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Évitez le contact avec les yeux. Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Ne pas fumer. N'utilisez que des outils qui ne produisent pas d'étincelles. Prenez des mesures contre les charges électrostatiques. Éviter l'inhalation de poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/aérosol. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver soigneusement après utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter le contact avec les agents oxydants (par exemple, le chlore, l'acide chromique, etc.). Utilisez des chaussures de protection antistatiques. Afin d'éviter tout risque d'inflammation, après avoir procédé à une évaluation des risques et à une éventuelle classification des lieux en zones EX, identifiez et utilisez des composants électriques appropriés. aux zones EX, identifiez et utilisez les composants électriques appropriés. Si nécessaire, sélectionnez un système d'extraction local approprié pour éviter la formation d'une atmosphère inflammable. Mettez à la terre le récipient et l'équipement à remplir s'il y a un risque de charge électrostatique pendant le processus de remplissage.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conservé le récipient hermétiquement fermé dans un endroit bien ventilé. Protéger de la lumière du soleil. Ne pas stocker à proximité de sources de chaleur. Conservé uniquement dans le récipient d'origine. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec un revêtement intérieur résistant à la corrosion. Conservé à l'abri des acides. Stocker à l'abri des agents oxydants. Stocker séparément des acides. Éviter le contact avec les agents oxydants (par exemple, le chlore, l'acide chromique, etc.).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 7.1. mesures pour une manipulation sûre et 7.2. conditions pour un stockage sûr en tenant compte des incompatibilités. Voir section 8 Contrôles d'exposition / équipement de protection individuelle. Stockage selon l'article 8 alinéa, (1), (4) et (7) de l'ordonnance sur les substances dangereuses. Respecter les exigences de la TRGS 510 "Stockage de substances dangereuses dans des récipients portables".

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 5 de 10

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
67-63-0	2-Propanol	200	500		VME 8 h	
		400	1000		VLE courte durée	

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
67-63-0	2-Propanol	Acétone	25 mg/l	S	b

Conseils supplémentaires

Procédures de surveillance recommandées : Des procédures analytiques appropriées sont contenues, par exemple, dans la compilation "Procédures analytiques recommandées pour les mesures sur le lieu de travail" de l'Institut fédéral allemand pour la sécurité et la santé au travail (BAuA) ou dans le manuel "Mesure des substances dangereuses" de l'Institut pour la sécurité et la santé au travail de l'Assurance sociale allemande (IFA). En outre, la base de données en ligne "GESTIS-Analysis Methods for Chemical Substances" de l'Institut pour la sécurité et la santé au travail (IFA) contient des méthodes de mesure reconnues pour de nombreuses substances. En particulier pour les composés organiques, les méthodes du National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH, USA) sont également fréquemment utilisées.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Un taux de renouvellement d'air élevé et/ou une ventilation locale par aspiration sont nécessaires pour garantir le respect des limites prescrites pour l'exposition aux polluants atmosphériques et/ou aux poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou brouillards de pulvérisation. L'exposition à des polluants en suspension dans l'air et/ou à des poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou pulvérisations. Si la ventilation n'est pas suffisante, utiliser un appareil respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Le choix de la protection des yeux et du visage doit être basé sur une analyse de la zone de travail. Les éléments suivants Une protection des yeux et du visage est recommandée : Normes / standards applicables Utiliser une protection oculaire conformément à la norme EN 166.

Protection des mains

Le choix et l'utilisation des gants et des vêtements de protection doivent être basés sur une analyse de la zone de travail. La sélection doit être basée sur des facteurs tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée de l'exposition, les conditions physiques telles que la température et les autres conditions d'utilisation. Veuillez consulter les fabricants de produits de protection corporelle pour le choix des matériaux appropriés. Remarque : un gant en nitrile peut être porté par-dessus un gant en polymère laminé pour améliorer la dextérité. Il est recommandé de porter des gants de protection fabriqués dans le matériau suivant : Tissu : laminé polymère (par exemple, nylon polyéthylène, laminé à 5 couches). Épaisseur du matériau (mm) : Aucune donnée disponible. Temps de percée : Aucune donnée disponible. Si un contact de courte durée est prévu, des gants de protection en matériaux alternatifs peuvent être utilisés. En cas de contact avec les gants de protection, retirez/enlevez immédiatement les gants de protection et remplacez-les par de nouveaux gants de protection. Pour un contact de courte durée (par exemple comme protection contre les éclaboussures), des gants de protection fabriqués dans les matériaux suivants peuvent être utilisés : caoutchouc nitrile. Normes / standards applicables : Utilisez des gants de protection testés selon la norme EN 374.

Protection respiratoire

Une analyse de la zone de travail peut être requise pour déterminer si l'utilisation d'une protection respiratoire est nécessaire. Si l'utilisation d'une protection respiratoire est nécessaire, elle doit être utilisée dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire. En tenant compte des résultats de l'analyse de la zone de travail, les types de masques filtrants suivants peuvent être utilisés types de masques filtrants peuvent être utilisés : Demi-masque ou masque complet avec filtre purificateur d'air contre les vapeurs et les particules

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 6 de 10

organiques. Pour toute question concernant l'adéquation à une situation spécifique, contactez le fabricant du masque filtrant. Normes / standards applicables : Utiliser une protection respiratoire conformément à la norme EN 140 : Filtres de type A et P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Clair / Transparent
Odeur:	Parfum fruité
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	82.5 °C
Point d'éclair:	13 °C
pH-Valeur:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	0.87
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Autres caractéristiques de sécurité

Teneur en corps solides:	Aucune donnée disponible
--------------------------	--------------------------

Information supplémentaire

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce matériau est censé être non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse n'a lieu.

10.4. Conditions à éviter

Étincelles et/ou flammes.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Produits chimiques fortement oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Les informations suivantes peuvent différer de la classification du produit dans la section 2 et / ou de la classification des ingrédients individuels dans la section 3, comme déterminé par l'autorité européenne compétente. Les informations de la section 11 sont basées sur les règles de calcul du SGH-ONU et sur les classifications dérivées des évaluations internes des dangers.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 7 de 10

Irritation et corrosivité

Irritation cutanée légère : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et une peau sèche.

Effets sensibilisants

Pour le ou les ingrédients, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données disponibles ne sont pas suffisantes pour une classification.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Les informations suivantes peuvent différer de la classification du produit dans la section 2 et / ou de la classification des ingrédients individuels dans la section 3, comme déterminé par l'autorité européenne compétente. Les informations de la section 12 sont basées sur les règles de calcul de l'UN-GHS et les classifications dérivées des évaluations de 3M. Aucune donnée d'essai n'est disponible pour le produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Pour plus de détails, veuillez contacter le fabricant

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances PBT énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: octaméthylcyclotétrasiloxane; [D4].

Le mélange contient les suivantes substances remplissant les critères pour les substances vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH: octaméthylcyclotétrasiloxane; [D4].

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Éliminer le contenu / le récipient dans un site d'élimination conformément aux réglementations locales / nationales. Éliminez (recyclez ou éliminez) conformément à la législation locale et nationale. règlements. Les fûts / tonneaux / conteneurs vides utilisés pour le transport et la manipulation de produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses selon la réglementation en vigueur) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux, sauf indication contraire de la réglementation applicable en matière de déchets. Consulter les autorités compétentes pour identifier les installations de traitement et d'élimination disponibles. L'attribution des numéros de déchets est basée sur l'utilisation par les consommateurs. Aucun numéro de déchet n'est donné pour les déchets après utilisation car cela échappe au contrôle du fabricant. Pour attribuer le numéro de déchet, utilisez la décision relative à la liste européenne des déchets (2000/532/CE) et assurez-vous de la conformité avec les réglementations locales / nationales.

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMoD)

080111 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses; déchet spécial

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

UN 1139

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

SOLUTION D'ENROBAGE

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 8 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 640D
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2
Catégorie de transport: 2
N° danger: 33
Code de restriction concernant les tunnels: D/E

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1139

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Solution d'enrobage

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Code de classement: F1
Dispositions spéciales: 640D
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1139

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: COATING SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3

14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: -
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 9 de 10

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:	UN 1139
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:	COATING SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14.4. Groupe d'emballage:	II
Étiquettes:	3



Dispositions spéciales:	A3
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
Passenger LQ:	Y341
Quantité exceptée:	E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Autorisations (REACH, annexe XIV):

Substances extrêmement préoccupantes, SVHC (REACH, article 59):
octaméthylcyclotétrasiloxane; [D4]

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 70

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Teneur en COV (OCOV): 15 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic SiO2 BOOST G2108

Date de révision:

Code du produit: G210256_V3

Page 10 de 10

H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H361f	Susceptible de nuire à la fertilité.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus représentent notre expérience actuelle et décrivent le produit uniquement en ce qui concerne les exigences de sécurité. Avant d'utiliser le produit, il incombe à l'acheteur de vérifier lui-même s'il est adapté à l'usage qu'il veut en faire, y compris en ce qui concerne les influences possibles sur l'application. Toutes les questions de garantie et de responsabilité pour ce produit sont régies par nos conditions générales de vente, sauf dispositions légales contraires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 1 de 9

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Shampooing de lavage pour véhicules

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	MTS Multi Technology Services GmbH	
Rue:	Flughofstrasse 52	
Lieu:	CH-8152 Glattbrugg	
Téléphone:	+41 43 211 63 11	Téléfax: +41 43 211 63 10
e-mail:	support@oberflaechen.com	
Internet:	www.oberflaechen.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro d'appel d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ce produit n'est pas classé comme une substance/mélange dangereux selon le règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Masse de réaction du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [EC No 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC No 220-239-6] (3:1).. Peut produire une réaction allergique.

Conseils supplémentaires

Mis à jour en raison du règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents. Informations selon 648/2004/CE : 15-30% d'agents de surface anioniques. <5% : agents de surface cationiques, agents de surface non ioniques. Contient : Parfums, 2-BROMO-2-NITROPROPANE-1,3-DIOL, METHYLCHLOROISOTHIAZOLINONE et MÉTHYLISOTHIAZOLINONE. (Non requis pour l'utilisation dans des environnements industriels uniquement lorsque le produit n'est pas mis à la disposition du grand public).

2.3. Autres dangers

Aucun connu.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 2 de 9

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
Gemisch	Bestandteile ohne Einstufung nach Verordnung (EG) Nr. 1272/2008(CLP)			85-100 %
102-71-6	2,2',2''-Nitrilotriethanol			1-3 %
	203-049-8		01-2119486482-31	
68585-34-2	Alcools, C10-16, éthoxylés, sulfates, sels de sodium			0.5-1.5 %
	500-223-8			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
68140-00-1	Amides, coco, N-(hydroxyéthyle)			<0.5 %
	268-770-2			
	Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H318 H400 H412			
61789-40-0	1-Propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, dérivés N-coco acyle, hydroxydes, sels internes			<0.2 %
	263-058-8			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2; H315 H319			
139-96-8	Sulfate de tris(2-hydroxyéthyl)ammonium dodécyle			<=0.15 %
	205-388-7			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)			<0.0015 %
	-	613-167-00-5		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H310 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one			<0.0005 %
	220-239-6	613-326-00-9		
	Acute Tox. 2, Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1A, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H330 H311 H301 H314 H318 H317 H400 H410 EUH071			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 3 de 9

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
		Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA	
55965-84-9	-	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)	<0.0015 %
		par inhalation: ATE = 0.5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0.05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 50 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Corr. 1C; H314: >= 0.6 - 100 Skin Irrit. 2; H315: >= 0.06 - < 0.6 Eye Dam. 1; H318: >= 0.6 - 100 Eye Irrit. 2; H319: >= 0.06 - < 0.6 Skin Sens. 1A; H317: >= 0.0015 - 100 M acute; H400: M=100 M chron.; H410: M=100	
2682-20-4	220-239-6	2-méthylisothiazol-3(2H)-one	<0.0005 %
		par inhalation: ATE = 0.5 mg/l (vapeurs); par inhalation: ATE = 0.05 mg/l (poussières ou brouillards); dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: ATE = 100 mg/kg Skin Sens. 1A; H317: >= 0.0015 - 100 M acute; H400: M=10 M chron.; H410: M=1	

Information supplémentaire

Note : Les entrées dans la colonne "Numéro CE" commençant par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 sont des numéros de liste provisoires attribués par l'ECHA.
numéros de liste provisoires attribués par l'ECHA sur la base des publications en attente des numéros de liste officiels de la CE de ces substances.
Le texte complet des phrases H utilisées ici se trouve dans la section 16 de cette fiche de données de sécurité.

Pour des informations sur les limites d'exposition, les propriétés persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) et très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) des ingrédients, voir les sections 8 et 12. Les propriétés persistantes et très bioaccumulatives (vPvB) des ingrédients se trouvent dans les sections 8 et 12 de cette fiche de données de sécurité. de cette fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Emmenez la personne affectée à l'air frais. Demandez de l'aide médicale si vous vous sentez mal.

Après contact avec la peau

Laver soigneusement avec beaucoup d'eau et de savon. Consulter un médecin en cas d'irritation cutanée.

Après contact avec les yeux

Aucune mesure spéciale de premiers soins n'est prévue.

Après ingestion

Si vous vous sentez mal, consultez un médecin. Rincez-vous la bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.1 Informations sur les propriétés toxicologiques.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Non applicable.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Le matériau ne brûle pas.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 4 de 9

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun ingrédient inhérent / caractéristique inhérente dans ce produit.

5.3. Conseils aux pompiers

Aucune mesure de protection particulière n'est prévue pendant la lutte contre l'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Dégagez la zone. Aérez la pièce. En cas de fuite ou de rejet important dans des locaux fermés, utiliser un système d'aspiration pour extraire ou diluer les vapeurs selon l'état de la technique. Pour des informations sur les dangers physiques et sanitaires, la protection respiratoire, la ventilation par aspiration et l'équipement de protection individuelle, voir les autres sections de cette fiche de données de sécurité.

Traduit avec www.DeepL.com/Translator (version gratuite)

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. En cas de déversements importants, couvrez les puits de drainage et formez des digues pour éviter la contamination des égouts ou des systèmes d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorbez le produit qui a fui ou qui a été renversé. Set avec un matériau inorganique absorbant. Veuillez noter que l'ajout d'un matériau absorbant n'affecte pas les dangers physiques, les risques sanitaires ou environnementaux. Recueillir les matières déversées/fuites. Placez dans un récipient approuvé par l'ONU et scellez. Absorber les résidus avec de l'eau. Sceller le récipient. Éliminer le matériel collecté comme dès que possible, conformément aux réglementations locales / nationales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour de plus amples informations, veuillez vous reporter aux sections 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Éviter l'inhalation de poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeur/aérosol. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Laver soigneusement après utilisation. Éviter le rejet dans l'environnement.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conseils pour le stockage en commun

Stocker séparément des acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir section 7.1. mesures pour une manipulation sûre et 7.2. conditions pour un stockage sûr en tenant compte des incompatibilités. Voir section 8 Contrôles d'exposition / équipement de protection individuelle. Stockage selon l'article 8 alinéa, (1), (4) et (7) de l'ordonnance sur les substances dangereuses. Respecter les exigences de la TRGS 510 "Stockage de substances dangereuses dans des récipients portables".

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 5 de 9

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	fib/ml	Catégorie	Origine
55965-84-9	2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle [26172-55-4] et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle [2682-20-4] mélange 3:1 (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	

Conseils supplémentaires

Valeurs limites biologiques : Aucune limite biologique n'est disponible pour les ingrédients énumérés dans la section 3.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Aucun suivi technique n'est nécessaire.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Non requis.

Protection des mains

Le choix et l'utilisation des gants et des vêtements de protection doivent être basés sur une analyse de la zone de travail. La sélection doit être basée sur des facteurs tels que les niveaux d'exposition, la concentration de la substance ou du mélange, la fréquence et la durée de l'exposition, les conditions physiques telles que la température et les autres conditions d'utilisation. Veuillez consulter les fabricants de produits de protection corporelle pour le choix des matériaux appropriés. Remarque : un gant en nitrile peut être porté par-dessus un gant en polymère laminé pour améliorer la dextérité. Il est recommandé de porter des gants de protection fabriqués dans le matériau suivant : Tissu : laminé polymère (par exemple, nylon polyéthylène, laminé à 5 couches). Épaisseur du matériau (mm) : Aucune donnée disponible. Temps de percée : Aucune donnée disponible. Si un contact de courte durée est prévu, des gants de protection en matériaux alternatifs peuvent être utilisés. En cas de contact avec les gants de protection, retirez/enlevez immédiatement les gants de protection et remplacez-les par de nouveaux gants de protection. Pour un contact de courte durée (par exemple comme protection contre les éclaboussures), des gants de protection fabriqués dans les matériaux suivants peuvent être utilisés : caoutchouc nitrile. Normes / standards applicables : Utilisez des gants de protection testés selon la norme EN 374.

Protection respiratoire

Une analyse de la zone de travail peut être requise pour déterminer si l'utilisation d'une protection respiratoire est nécessaire. Si l'utilisation d'une protection respiratoire est nécessaire, elle doit être utilisée dans le cadre d'un programme complet de protection respiratoire. En tenant compte des résultats de l'analyse de la zone de travail, les types de masques filtrants suivants peuvent être utilisés types de masques filtrants peuvent être utilisés : Demi-masque ou masque complet avec filtre purificateur d'air contre les vapeurs et les particules organiques. Pour toute question concernant l'adéquation à une situation spécifique, contactez le fabricant du masque filtrant. Normes / standards applicables : Utiliser une protection respiratoire conformément à la norme EN 140 : Filtres de type A et P

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	blanc
Odeur:	Parfum fruité
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 6 de 9

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C
Point d'éclair:	93 °C
Température d'inflammation spontanée	
solide:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	8.2-8.6
Viscosité dynamique:	4.000-8.000 mPa·s
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Densité relative:	1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Ce produit peut être réactif à certaines substances dans certaines conditions - veuillez vous référer aux instructions supplémentaires de cette section.

10.2. Stabilité chimique

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit. se produire.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Acides forts. Produits chimiques fortement oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Les informations suivantes peuvent différer de la classification du produit dans la section 2 et / ou de la classification des ingrédients individuels dans la section 3, comme déterminé par l'autorité européenne compétente. Les informations de la section 11 sont basées sur les règles de calcul de l'UN-GHS et les classifications dérivées des évaluations de 3M.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 7 de 9

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
55965-84-9	masse de réaction de 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 50 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0.5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0.05 mg/l			
2682-20-4	2-méthylisothiazol-3(2H)-one				
	orale	ATE 100 mg/kg			
	cutanée	ATE 300 mg/kg			
	inhalation vapeur	ATE 0.5 mg/l			
	inhalation aérosol	ATE 0.05 mg/l			

Irritation et corrosivité

Irritation cutanée légère : Les signes/symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et une peau sèche.

Danger par aspiration

Pour le ou les ingrédients, soit aucune donnée n'est actuellement disponible, soit les données disponibles ne sont pas suffisantes pour une classification.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1. Toxicité

Les informations suivantes peuvent différer de la classification du produit dans la section 2 et / ou de la classification des ingrédients individuels dans la section 3, comme déterminé par l'autorité européenne compétente. Les informations de la section 12 sont basées sur les règles de calcul de l'UN-GHS et les classifications dérivées des évaluations de 3M. Aucune donnée d'essai n'est disponible pour le produit.

12.4. Mobilité dans le sol

Pour plus de détails, veuillez contacter le fabricant

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance répondant aux critères PBT et vPvB de REACH, annexe XIII

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune information disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets
Recommandations d'élimination

Éliminer le contenu / le récipient dans un site d'élimination conformément aux réglementations locales / nationales. Éliminez (recyclez ou éliminez) conformément à la législation locale et nationale. règlements. Les fûts / tonneaux / conteneurs vides utilisés pour le transport et la manipulation de produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses selon la réglementation en vigueur) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux, sauf indication contraire de la réglementation applicable en matière de déchets. Consulter les autorités compétentes pour identifier les installations de traitement et d'élimination disponibles. L'attribution des numéros de déchets est basée sur l'utilisation par les consommateurs. Aucun numéro de déchet n'est donné pour les déchets après utilisation car cela échappe au contrôle du fabricant. Pour attribuer le numéro de déchet, utilisez la décision relative à la liste européenne des déchets (2000/532/CE) et assurez-vous de la conformité avec les réglementations locales / nationales.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 8 de 9

Code d'élimination des déchets - Résidus (RS 814.610.1, OMOd)

080112 Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution et de l'utilisation de produits de revêtement (peintures, vernis et émaux vitrifiés), de colles, de mastics et d'encre d'impression; Déchets provenant de la fabrication, de la formulation, de la distribution, de l'utilisation et du décapage de peintures et de vernis; Déchets de peintures et de vernis, autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

Non

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Meguiar's - Hybrid Ceramic Wash G2107 [G210748]

Date de révision:

Code du produit: G210256_V1

Page 9 de 9

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation nationale

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Teneur en COV (OCOV):

Non obligatoire COV

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
EUH208	Contient Masse de réaction du 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [EC No 247-500-7] et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one [EC No 220-239-6] (3:1).. Peut produire une réaction allergique.

Information supplémentaire

Les informations ci-dessus représentent notre expérience actuelle et décrivent le produit uniquement en ce qui concerne les exigences de sécurité. Avant d'utiliser le produit, il incombe à l'acheteur de vérifier lui-même s'il est adapté à l'usage qu'il veut en faire, y compris en ce qui concerne les influences possibles sur l'application. Toutes les questions de garantie et de responsabilité pour ce produit sont régies par nos conditions générales de vente, sauf dispositions légales contraires.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)